



Habilitation Électrique BF HF

Public	<p>Personnel intervenant en fouilles ou tranchées à proximité de canalisations électriques enterrées sous tension (BT et/ou HT).</p> <p>Terrassiers, chefs d'équipe, ouvriers VRD, personnels de réseaux travaillant au dégagement, au ripage, au soutien ou à la protection de câbles enterrés.</p>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> → Savoir lire et comprendre le français et les consignes de sécurité → Une expérience des travaux en tranchée est souhaitable → Absence de contre-indications médicales de moins de 5 ans
Dispositions pratiques	Effectif maximum : 8 participants
Modalités et délai d'accès	<p>Inscription via notre bulletin d'inscription : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session</p> <p>Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session</p>
Présentation générale (Problématique, intérêt)	<p>Cette formation prépare à l'habilitation électrique spécifique BF HF définie par l'amendement A1 de la norme NF C 18-510 pour les travaux en fouilles à proximité de canalisations électriques enterrées non consignées.</p> <p>Elle complète la réglementation anti-endommagement (DT-DICT, AIPR) et vise à faire acquérir les compétences nécessaires pour réaliser en sécurité des opérations d'ordre non électrique sur ou au voisinage de câbles souterrains sous tension.</p>
Objectifs	<p>Objectif d'évolution</p> <ul style="list-style-type: none"> → Diminuer le risque d'accident d'origine électrique lors des travaux de terrassement en présence de canalisations électriques enterrées, en maîtrisant le cadre et les limites de l'habilitation BF HF. <p>Objectifs pédagogiques</p> <p>À l'issue de la formation, le participant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Expliquer le principe de l'habilitation BF HF, son domaine d'application et ses limites, en lien avec la norme NF C 18-510 → Identifier les dangers électriques spécifiques liés aux canalisations enterrées sous tension et aux travaux en fouilles. → Repérer les situations de travail à risque (dégagement, ripage, soutien, ouverture de fourreau, nettoyage à des fins d'identification) et adopter le comportement adapté. → Appliquer les mesures de prévention (organisation du chantier, distances, EPI, outils adaptés) pour réaliser en sécurité des opérations d'ordre non électrique sur canalisations. → Mettre en œuvre la conduite à tenir en cas de situation dangereuse, d'accrochage ou d'incident sur câble enterré.
Contenu de la formation	<p>Rappels sur le risque électrique et le contexte normatif</p> <ul style="list-style-type: none"> → Principes de base du risque électrique et effets du courant sur le corps humain. → Norme NF C 18-510 et amendement A1 : logique des habilitations, définition de BF HF, lien avec les autres symboles (B, H, F).



	<p>Spécificités de l'habilitation BF HF</p> <ul style="list-style-type: none"> → Domaine d'application : travaux en fouilles à proximité de canalisations électriques isolées et enterrées sous tension. → Type d'opérations autorisées : dégagement, nettoyage pour identification, ripage provisoire, soutien, protection, ouverture de fourreaux, hors toute modification de l'installation. <p>Articulation avec la réglementation anti-endommagement</p> <ul style="list-style-type: none"> → Rappel du cadre DT-DICT, guichet unique, AIPR : complémentarité avec l'habilitation BF HF. → Limites : BF HF ne dispense pas des obligations anti-endommagement ni de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux. <p>Analyse des risques en fouilles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Lecture des plans, repérage terrain, zones d'incertitude sur la position des câbles. → Conditions influençant le risque : profondeur, nature du sol, présence d'eau, engins utilisés, co-activité. <p>Mesures de prévention et organisation du chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> → Organisation des travaux : balisage, zones interdites, rôle du chargé de chantier, communication. → Choix des méthodes et des outils de terrassement en présence de câbles : travail manuel, engins, protections mécaniques. <p>Comportements et gestes professionnels en BF HF</p> <ul style="list-style-type: none"> → Gestes à proscrire (crochets agressifs, arrachement, traction non contrôlée) et gestes sécuritaires (dégagement progressif, maintien, soutien). → Distances, zones d'approche prudente autour des canalisations enterrées, notion de DLVS adaptée aux fouilles. <p>Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accrochage</p> <ul style="list-style-type: none"> → Signes d'un endommagement de câble : bruit, fumée, odeur, arcs, fusibles déclenchés. → Mise en sécurité de la zone, interdictions immédiates, alerte de l'exploitant, consignation éventuelle. <p>Études de cas et mises en situation (sur plans / maquettes)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Analyse de situations réelles ou simulées de travaux en tranchée avec présence de câbles. → Construction collective des bonnes pratiques et rédaction de consignes simples pour l'équipe de chantier.
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Démarche : inductive (à partir des expériences vécues). → Méthodes : : active et participative. <p>Modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Point en amont de la formation avec restitution du besoin client. → Point en fin de journée de formation, recueil des impressions. → Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés. → Alternance d'apports théoriques, de démonstrations pratiques et d'exercices individuels. Utilisation de supports visuels et de matériel de démonstration



Moyens d'encadrement de la formation	<p>ACFOR s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permet l'ancrage en temps réel.</p> <p>Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques. Vidéo-projection. Support de cours délivré à chaque participant. Travaux pratiques.</p>
Compétences / Capacités professionnelles visées	<ul style="list-style-type: none"> → Évoluer en sécurité dans un environnement à risque électrique lors de travaux d'ordre non électrique. → Respecter les limites de son habilitation BF HF et les prescriptions de sécurité associées. → Réagir de manière appropriée en cas de situation dangereuse ou d'accident d'origine électrique.
Durée	Durée totale : 1 jour (soit 7 heures)
Dates	Nous consulter
Lieu(x)	Formation disponible en présentiel et en intra/inter entreprise
Coût par participant	Nous consulter
Accessibilité	Formation accessible aux personnes en situations d'handicap Méthodes pédagogiques adaptées selon les besoins
Responsable de l'action, Contact	Jérémy DATICHE - jeremy.datiche@acfor.fr
Formateur	Formateur qualifié et expérimenté dans le domaine de l'électricité et de la prévention des risques. Le formateur est lui-même habilité selon la norme NF C 18-510 et dispose d'une expérience professionnelle confirmée en milieu industriel. Coordonnées disponibles sur demande
Suivi de l'action	Feuilles d'émargement signées par les stagiaires et le formateur Attestation de formation remise en fin de session
Evaluation de l'action	Évaluation des acquis en fin de formation Évaluation de satisfaction à chaud Évaluation à froid (1 mois après) auprès des stagiaires et de l'entreprise
Pour aller plus loin	<p>À l'issue de cette formation, les stagiaires peuvent évoluer vers d'autres niveaux d'habilitation électrique tels que BS BE Manoeuvre, en fonction de leurs missions et responsabilités.</p> <p>Il est recommandé de renouveler cette formation tous les 3 ans afin de maintenir ses compétences à jour.</p>